

**Appel à projet départemental 2024**

**« Soutien à la filière halieutique »**

 (aide à l’investissement)

**Dossier de candidature**

|  |
| --- |
| **Identité du demandeur** |
| **Personne physique** |  |
| ❑ Madame | ❑ Monsieur |
| • Nom de famille : |  |
| • Nom d’usage : |  |
| • Prénom : |  |
| • Adresse : |  |
| • Code postal : |  |
| • Commune : |  |
| • Téléphone fixe :  | • Téléphone portable : |
| • Adresse mail : @ |  |
|  |  |
| **Personne morale** |  |
| • Forme juridique : |  |
| • Dénomination/raison sociale : |  |
| • Appellation commerciale : |  |
| • Adresse : |  |
| • Code postal : |  |
| • Effectif salarié : |  |
| • Le représentant légal : |  |
| Nom : |  |
| Prénom : |  |
| Fonction : |  |
| • Adresse (si différente de la personne morale) : |

|  |
| --- |
| • Informations financières : |
| *En €* | *31/12/N-1* | *31/12/N-2* | *31/12/N-3* |
| *Chiffre d’affaires* |  |  |  |
| *Excédent brut d’exploitation* |  |  |  |
| *Résultat d’exploitation* |  |  |  |
| *Résultat net* |  |  |  |
| *Capitaux propres* |  |  |  |
| *Dettes financières* |  |  |  |
| *Trésorerie* |  |  |  |
| *Total bilan* |  |  |  |
| • Régime TVA du demandeur |
| ❑Ne récupère pas la TVA  | ❑ Récupère la TVA  | ❑ Récupère partiellement au taux de …….. |

|  |
| --- |
| **Présentation de l’opération** |
| • **Intitulé de l’opération :** |
|  |
| • **A quel(s) objectif(s) l’opération répond-elle ?** |
| **❑** Contribution à l’identité littorale du Département  |
| **❑** Participer au développement durable et soutenable de la pêche, l’aquaculture et la filière halieutique |
| **❑** Contribuer à favoriser l’hygiène, la sécurité et les conditions de travail |
| **❑** Agir pour limiterl’impact sur les écosystèmes des activités de pêche et d’aquaculture |
| **❑** Développement de la solidarité entre acteurs de la pêche et de l’aquaculture |
|  |
| • **Dans quelle mesure de financement pensez-vous pouvoir classer votre opération ?**  |
| **❑** Aides à l’innovation dans le secteur de la pêche |
| **❑** Aides visant à faciliter la diversification et les nouvelles formes de revenus des pêcheurs |
| **❑** Aides en faveur de la première acquisition d’un navire de pêche |
| **❑** Aides visant à améliorer la santé, la sécurité et les conditions de travail des pêcheurs |
| **❑** Aides visant à améliorer l’efficacité énergétique et atténuer les effets du changement climatique |
| **❑** Aides en faveur de la valeur ajoutée, de la qualité des produits et de l’utilisation des captures non désirées |
| **❑** Aides à l’innovation dans le secteur de l’aquaculture |
| **❑** Aides aux investissements visant à accroitre la productivité ou à avoir une incidence positive sur l’environnement de l’aquaculture |
| **❑** Aides en faveur de mesures relatives à la santé et au bien-être des animaux |
| **❑** Aides en faveur de mesures de commercialisation |
| **❑** Aides à la transformation des produits de la pêche et de l’aquaculture |
| **❑** Aides destinées à remédier aux dommages causés par des phénomènes climatiques défavorables assimilables à une calamité naturelle |
| **❑** Aides en faveur des projets de Développement local par les acteurs locaux (DLAL) |

|  |
| --- |
| • **Localisation de l’opération** |
| Code postal et commune :  |
|  |
| • **Calendrier prévisionnel de réalisation** |
| Date de début : Date de fin :  |

|  |
| --- |
| • **Descriptif de l’opération** *(un document de présentation peut être annexé)* |
|  |
|  |
| • **Objectifs de l’opération, effets et résultats attendus (quantitatifs/qualitatifs)** |
|  |
| **Montant total de l’opération / Montant sollicité** |
|  |

|  |
| --- |
| Mentions légales |
| « Les informations recueillies vous concernant dans ce dossier de subvention font l’objet d’un traitement informatique sécurisé par le Département du Pas-de-Calais, auquel vous consentez. Elles sont destinées à instruire votre candidature à l’appel à projet départemental 2024 « Soutien à la filière halieutique ». Elles seront utilisées uniquement par les services instructeurs du Département du Pas-de-Calais et les partenaires habilités pouvant être amenés à intervenir dans votre dossier, à savoir les organisations professionnelles, la Région, l’Etat…Les données enregistrées sont conservées pendant 10 ans.Conformément au cadre juridique de la protection des données à caractère personnel en vigueur, le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et la Loi Informatique et Libertés modifiée, vous disposez d’un droit d’accès, de rectification aux informations qui vous concernent. Vous pouvez également définir le sort de vos données après votre décès. Vous pouvez enfin, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant, sauf si ce droit a été écarté par une disposition législative.L’ensemble de ces demandes doit être adressé, en justifiant de votre identité, par voie postale à l’adresse suivante : Conseil Départemental du Pas-de-Calais –Le Délégué à la Protection des Données – rue Ferdinand Buisson 62000 ARRAS, ou par mail à l’adresse suivante : Delegue.Protection.Donnees@pasdecalais.fr.Vous disposez également du droit d’introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l’Informatique et des Libertés  (3, place Fontenoy – TSA 80715 – 75334 Paris cedex [www.cnil.fr)](http://www.cnil.fr))."Toute fausse déclaration est passible de sanction pénale en vertu des articles 441-1 à 441-12 du Code pénal et entraîne la nullité de la demande. La loi punit quiconque se rend coupable de fausses déclarations : * « Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité, de nature à causer un préjudice et accomplie par quelque moyen que ce soit, dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques. Le faux et l'usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende » (Code pénal, article 441-1).
* « Le fait de se faire délivrer indûment par une administration publique ou par un organisme chargé d'une mission de service public, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende.

Est puni des mêmes peines le fait de fournir sciemment une fausse déclaration ou une déclaration incomplète en vue d'obtenir ou de tenter d'obtenir, de faire obtenir ou de tenter de faire obtenir d'une personne publique, d'un organisme de protection sociale ou d'un organisme chargé d'une mission de service public une allocation, une prestation, un paiement ou un avantage indu » (Code pénal, article 441-6). |
| Engagements du demandeur |
| Je soussigné(e) : |
| sollicite l’aide du Département dans le cadre de l’appel à projet « Soutien à la filière halieutique » |
| certifie :* Avoir pouvoir pour présenter cette demande d’aide
 |
| Atteste sur l’honneur : ⚫ L’exactitude des renseignements de la demande d’aide, ⚫ La régularité de la situation fiscale et sociale de la structure, ⚫ Que le projet n’est pas achevé ou totalement mis en œuvre au moment du dépôt de la demande  d’aide (sauf pour les types d’actions suivant : Plan de Production et de Commercialisation des OP (2.2.3),  et Compensation des Surcoûts (1.5.1) relevant du FEAMPA, ⚫ Ne pas avoir sollicité d’autres ressources publiques et privées que celles présentées dans le présent  dossier, ⚫ Ne pas avoir sollicité d’autres fonds ou de programmes européens pour financer les dépenses de ce  projet, ⚫ Ne pas faire l’objet d’une procédure collective (ex. redressement, liquidation…) liée à des difficultés  économiques, et ne pas être considéré comme une entreprise en difficulté au regard de la  règlementation européenne des aides d’Etat, ⚫ Ne pas être en situation de conflit d’intérêt pour ce projet. ⚫ Ne me trouver dans aucune des situations énumérées aux paragraphes 1 et 3 de l’article 11 du  règlement FEAMPA, à savoir avoir commis une infraction grave ; être impliqué dans l’exploitation, la  gestion ou la propriété d’un navire de pêche figurant sur la liste de l’Union des navires INN ou d’un  navire battant le pavillon de pays reconnus comme pays tiers non coopérants ; avoir commis l’une des  infractions environnementales énoncées aux articles 3 et 4 de la directive 2008/99/CE ; avoir commis  fraude au sens de l’article 3 de la directive (UE) 2017/1371 dans le cadre du FEAMP ou du FEMPA.  Certaines des situations mentionnées ci-dessus entrainent une période d’inadmissibilité de la demande  de subvention, ou le recouvrement partiel lorsqu’elles sont commises après le paiement de la  subvention. En outre, la demande de subvention est totalement inéligible dans certains cas, à titre  d’exemple : le retrait définitif de la licence de pêche, la commission d’une fraude au sens de l’article 3  de la Directive (UE) 2017/1371.J’ai pris connaissance des obligations du porteur de projet et m’engage à les respecter en cas d’octroi de l’aide :1. Fournir toute pièce complémentaire jugée utile pour instruire la demande et suivre la réalisation du projet,
2. Respecter les engagements de réalisation du projet,
3. Informer le service instructeur en cas de modification du projet (ex : en particulier concernant la période d’exécution, les éventuels retards, localisation du projet, engagements financiers…) y compris en cas de changement de ma situation (fiscale, sociale), de ma raison sociale, etc.
4. Ne pas apporter de modifications importantes affectant la nature, les objectifs ou les conditions de mise en œuvre du projet, ou d’opérer un changement de propriété du bien cofinancé le cas échéant, ou délocaliser l’activité productive cofinancée le cas échéant en dehors de la zone couverte par le programme du FEAMPA,
5. Dûment justifier les dépenses pour le paiement de l’aide du Département (et celle de l’UE),
6. Ne pas avoir débuté l’exécution de cette opération avant le dépôt de la présente demande de subvention si elle est concernée par les aides de l’Etat (les aides aux entreprises actives dans les secteurs pêches, aquaculture, transformation et commercialisation ne sont pas concernées, pour les autres aides se référer aux notices),
7. Tenir une comptabilité séparée, ou utiliser un code comptable adéquat pour tracer les mouvements comptables du projet,
8. Réaliser des actions de publicité et respecter la réglementation européenne et nationale en vigueur,
9. Me soumettre à tout contrôle technique, administratif, comptable et financier, et communiquer toutes pièces et informations en lien avec le projet.
10. Conserver toutes les pièces du dossier jusqu’à la date prévue dans l’acte juridique attributif d’aide, archiver celui-ci.
11. S’il est retenu, le bénéficiaire a pris connaissance et s’engage à respecter la charte des droits fondamentaux et notamment les principes de non-discrimination des participants au projet, la protection de leurs données personnelles, l’égalité entre les femmes et les hommes, l’intégration des personnes handicapées et la protection de l’environnement. En complément, les associations et fondations bénéficiaires de fonds publics s’engagent à souscrire au contrat républicain conformément au décret n° 2021-1947 du 31 décembre 2021.

Le non-respect de ces obligations est susceptibles de générer un reversement partiel ou total de l’aide.Je suis informé(e) : ⚫ que les autorités compétentes seront amenées à vérifier l’admissibilité de ma demande  conformément au régime d’aide SA 110225 et aux règlements européens associés à ce régime. ⚫ qu’en cas d’irrégularité ou de non-respect de mes engagements, le remboursement des sommes  perçues sera exigé, majoré d’intérêts de retard et éventuellement de pénalités financières, sans  préjudice des autres poursuites et sanctions prévues dans les textes en vigueur. |
| **Fait le :****A :****Nom et prénom du représentant légal (ou mandataire) :****Signature / cachet :** |

**Liste des pièces à fournir :**

|  |
| --- |
| **Pour tous les bénéficiaires*** Dossier de demande d’aide (à télécharger)
* Lettre de sollicitation préalable (faisant apparaitre la réponse à l’appel à projet)
* Tout document qui vous semble utile pour décrire l’entreprise, l’opération et les investissements envisagés (plaquette, descriptif, montant, etc)
* Document attestant la capacité du représentant légal ou du pouvoir donné (convention, délégation, procuration) et sa pièce d’identité et celle du mandant
* Délégation éventuelle de signature
* Relevé d’identité bancaire IBAN/code BIC
* Attestation de non assujettissement à la TVA le cas échéant
* Document attestant de l’engagement de chaque co-financeur public (certification des co-financeurs ou lettre d’intention, convention et ou arrêtés attributifs), et privé le cas échéant
* Un plan de dépense/financement détaillé par poste
* Copie des pièces justificatives des prévisions de dépenses (devis, attestations, etc)
* Licence de pêche le cas échéant

**Pour les entreprises :** |
| * Extrait K-bis de moins de trois mois (ou l’extrait K pour les entreprises individuelles) ou inscription au registre ou répertoire concerné
 |
| * Attestation de régularité fiscale et sociale (URSSAF/MSA/ENIM – sauf nouvel installé n’ayant pas encore eu à s’acquitter de ces obligations)
 |
| * Rapport / Compte-rendu d’activité
 |
| * Dernière liasse fiscale complète de l’année écoulée
 |
| * Bilan comptable ou comptes de résultat des trois dernières années, ou compte d’exploitation et bilan du dernier exercice clos (certifiés conformes par l'expert-comptable ou le commissaire aux comptes)
 |
|  |
| * Pour les entreprises appartenant à un groupe
 |
| 1. L’organigramme précisant les niveaux de participation, effectifs, chiffre d’affaire, bilan des entreprises du groupe
 |
| 1. La liste des associés et des filiales, composition du capital et liens éventuels avec d’autres personnes privées si cela n’apparait pas dans la liasse fiscale
 |
|  |
| **Pour les personnes physiques** |
| * Copie pièce d’identité et licence de pêche le cas échéant
 |
| * Dernier avis d’impôt sur le revenu
 |
| * Statut de copropriété (le cas échéant)
 |
| * Attestation de régularité fiscale et sociale
 |
|  |
| **Pour les collectivités et organismes publics** |
| * La délibération de l’organe compétent (ou pièce équivalente) de la collectivité territoriale ou de l’organisme public approuvant le projet d’investissement et le plan de financement prévisionnel
 |
| * Délégation éventuelle de signature
 |
|  |
|  **Pour les associations** |
| * Attestation de régularité fiscale et sociale
 |
| * Statuts approuvés ou déposés
 |
| * Copie publication JO ou récépissé de déclaration en préfecture
 |
| * Organigramme de la structure comprenant la liste des membres du Conseil d’administration détaillant les mandats des membres
 |
| * Bilans comptables des trois derniers exercices fiscaux et CR approuvés par l’organe délibérant
 |
| * Délibération de l’organe compétent approuvant l’opération et le plan de financement prévisionnel et autorisant le responsable légal à solliciter l’aide
 |
|  |
|  |
|  |
|  |